



**"AIDE AU DEVELOPPEMENT EN  
AFRIQUE ET À MADAGASCAR"**

Président : Pierre Chalvidan  
Siège social : Françoise Flot  
49 rue Jeanne d'Arc 94160 Saint Mandé  
<http://association-adama.net>  
[association.adama@yahoo.com](mailto:association.adama@yahoo.com)

## Appel à cotisation 2019

En versant votre cotisation à l'association ADAMA, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts correspondant à 66 % de votre participation dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Lorsque vous donnez :	Il vous en coûte :
60 €	20.4 €
100 €	34 €
200 €	68 €

Je règle par :

- Chèque bancaire à l'ordre de : « ADAMA » à adresser à :  
**Françoise Flot 49 rue Jeanne d'Arc 94160 Saint Mandé**
- Virement bancaire                      Coordonnées du compte de l'association :
  - BIC (Swift) : SOGEFRPP
  - IBAN : FR76 3000 3040 2100 0372 6706 503
- Paylib ou Prélèvement automatique : mensuel, trimestriel ...

Dans tous les cas, merci de bien préciser sur les différents documents : courrier ou mails vos **noms, prénoms, adresse, mail**, afin que nous puissions vous adresser votre reçu fiscal et les nouvelles et informations de l'association.

### BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUELEMENT

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Je renouvelle mon adhésion à l'Association ADAMA et verse la cotisation de :

60 €                       100 €                       200 €                       Autre montant : \_\_\_\_\_ €

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_